

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 96 (1967)

**Heft:** 4

**Rubrik:** Publication des cours de gymnastique scolaire été 1967

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin pédagogique

Revue mensuelle de la Société fribourgeoise d'éducation

---

*Rédaction* : Fernand Ducrest, 237, rue de Morat, 1700 Fribourg.

*Administration* : Paul Simonet, 8, rue Louis-Chollet, 1700 Fribourg,

C. C. P. 17-153 : Administration du *Bulletin pédagogique*.

*Abonnement* (11 fr.) et *Cotisation SFE* (2 fr) : 13 fr.

12 numéros par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1<sup>er</sup> mai.

---

*Société suisse des maîtres de gymnastique*

*Commission technique*

## Publication des cours de gymnastique scolaire été 1967

La société suisse des maîtres de gymnastique organise, au nom du Département militaire fédéral, des cours de gymnastique scolaire pendant les vacances d'été 1967. Ces cours de perfectionnement sont ouverts à tous les maîtres qui enseignent l'éducation physique. Le programme bien équilibré comporte des exercices pratiques et des théories se rapportant aux différents problèmes de l'enseignement de la gymnastique. Cette alternance permet au maître, même peu entraîné, de suivre ces cours sans fatigue excessive et d'en retirer grand profit pour l'enseignement dans sa propre classe.

L'accent principal en 1967 sera encore porté sur l'introduction du nouveau manuel de gymnastique scolaire pour les jeunes filles. Les expériences de l'an dernier ont incité la C.T. de la SSMG à donner la possibilité au corps enseignant de se familiariser avec ce nouvel ouvrage. D'autres cours, en outre, se rapporteront à certaines activités particulières de l'éducation physique.

## Cours

*Cours d'introduction au nouveau manuel de gymnastique pour les jeunes filles, II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> degrés*

N° 14 17 au 22 juillet 1967, à Soleure.

N° 15 31 juillet au 5 août 1967, à Langenthal.

N° 16 10 au 15 juillet 1967 (pour la Suisse romande), à Yverdon.

*Cours de perfectionnement pour maîtres de gymnastique, gymnastique féminine, III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> degrés*

N° 18 17 au 29 juillet 1967, à Zoug.

*Cours de gymnastique pour les garçons, II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> degrés*

N° 19 7 au 12 août 1967, à Lyss.

*Cours de natation et de volleyball* (un groupe formera la classe préparatoire pour le brevet d'instructeur suisse de natation) \*

N° 22 7 au 12 août 1967, à Saint-Gall.

*Cours de natation et de volleyball* pour la Suisse romande (un groupe formera la classe préparatoire pour le brevet d'instructeur suisse de natation) \*

N° 23 10 au 15 juillet 1967, à Genève.

*Semaine en montagne*, cours pour la formation de chefs de camps et d'excursions pour les élèves du IV<sup>e</sup> degré

N° 25 2 au 9 août 1967, à Arolla.

Un autre cours (gymnastique aux agrès et handball en salle) est prévu durant les vacances d'automne. Sa publication paraîtra ultérieurement.

*Remarques:* Ces cours sont destinés aux maîtres enseignant la gymnastique dans les écoles officielles ou privées reconnues. Les candidats au diplôme fédéral de maître de gymnastique, les candidats au brevet d'enseignement pour les écoles secondaires, supérieures et de district, peuvent être admis, si le nombre des places le permet. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours (Décision du DMF concernant les cours de gymnastique scolaire du 11.5.65). Le nombre des places est limité pour chaque cours.

\* Les candidats qui s'intéressent au brevet d'instructeur suisse de natation le mentionneront spécialement lors de leur inscription.

*Indemnités:* Les participants recevront une subvention leur permettant de couvrir la plus grande partie des frais de pension et de logement. Les frais de voyage, trajet le plus direct, du domicile au lieu du cours sont remboursés.

*Inscriptions:* Les maîtres qui s'intéressent à ces cours peuvent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique.

La formule dûment remplie doit être retournée jusqu'au **1<sup>er</sup> juin 1967** au plus tard, à M. Kurt Rüdüsühli, maître de gymnastique à l'Ecole normale, Selibühlweg 19, 3632 Allmendingen/Thoune.

Tous les maîtres inscrits recevront un avis jusqu'au 20 juin 1967. Aucune démarche personnelle ne sera acceptée.

Hofwil, le 6 mars 1967.

*Le président de la CT de la SSMG:  
M. Reinmann*

*Liste des dépositaires des formules d'inscription:*

Jura bernois: Jean Petignat, 2905 Courtedoux.

Genève: Paul Gillieron, Rue Hoffmann 16, 1202 Genève.

Fribourg: Jean-Claude Chofflon, Rue Reichlen 2, 1700 Fribourg,

Neuchâtel: Gaston Cuche, Bois Noir 3, 2053 Cernier.

Tessin: Marco Bagutti, Via san Gottardo, 6900 Massagno.

Valais: Samuel Delaloye, Chili, 1870 Monthey.

Vaud: Jacques Lienhard, 1067 Vers-Chez-les-Blancs.

